

Journée d'études

Migration en Asie migration de l'Asie Parcours et stratégie des migrants face aux mécanismes étatiques

11 octobre 2018
9h-12h30
Les Salons

INALCO
2 rue de Lille
75007 Paris



Filipina festival, Tōkyō, septembre 2018

Les migrants acquièrent au fil de leur parcours migratoire un certain nombre de connaissances qui leur permettent d'adapter leur stratégie aux politiques migratoires des pays de destination, en Asie et au-delà. L'application des politiques migratoires et les savoir-faire migratoires varient en fonction de l'âge, du genre, de la qualité professionnelle ou du pays d'origine. Ce savoir-faire prend aussi souvent en compte des intermédiaires de la migration (agences de recrutement, agences matrimoniales, réseaux religieux et/ou de solidarité, ONG, etc.) qui peuvent se révéler déterminants en cela qu'ils se situent au plus près des migrants et de leur stratégie.

Migrations multiformes en contexte colonial – Migrants et migrations à Hokkaido en perspective historique (1869-1899)

9h-9h45

Noémi GODEFROY (MCF, INALCO/CEJ)

À partir de son annexion en 1869, l'île de Hokkaido devient le lieu de multiples migrations au sens propre, comme au sens figuré. En effet, qu'il s'agisse de mouvements de populations en termes de déplacement dans l'espace, ou en termes de changement de statuts, qu'il s'agisse de guerriers déclassés en quête de reconversion, de repris de justice envoyés en colonie pénitentiaire, ou d'autochtones aïnous, devenus japonais, déplacés au gré des défrichages, presque tous les habitants de ce nouveau territoire japonais sont des «migrants». Le but de cet exposé, qui constitue la première étape d'une nouvelle recherche, est de présenter les différents types de migrations vers et à Hokkaido, et de proposer une première réflexion sur les origines et les formes de celles-ci, mais aussi sur la manière dont elles reflètent les changements politiques, économiques, sociaux et diplomatiques du Japon des premières décennies de l'ère Meiji.

Les Ouïghours en Asie centrale, autochtones et migrants

9h45-10h30

Dilnur REYHAN (Docteure en sociologie, INALCO/Ecole des Mines-Télécom)

Les Ouïghours sont à la fois partie constituante de l'Asie centrale, à la fois migrants en Asie centrale selon un processus historique différent des autres flux migratoires dans la région. A partir de l'histoire de la migration ouïghoure dans les États de l'Asie centrale russophone, cette présentation discutera de sa contribution dans la construction et le développement des pays d'installation mais aussi de sa contribution à la vie diasporique.

10h30-11h
Pause-Café



Faire contre et faire avec les contraintes juridiques : les stratégies d'appropriation des travailleurs coréens d'Asie centrale en Corée du Sud

11h-11h45

Eunsil Yim (MCF, Université Paris Diderot, CCJ-EHESS, CNRS)

Plus de 50 000 Coréens originaires d'anciennes républiques soviétiques résident en Corée du Sud en tant que « travailleurs étrangers ». Bien qu'ils appartiennent à la catégorie diasporique juridiquement reconnue de « compatriotes (coréens) de nationalité étrangère » (oegukkukchök tongp'o), ils sont soumis à une série de conditions restrictives, à savoir la détention d'un visa d'entrée et d'une autorisation de travail ainsi que la limitation de la durée de séjour. Le cadre juridique contraignant n'autorisant qu'un séjour temporaire (allant de 2 à 5 ans au maximum) oblige nombre d'entre eux à passer dans la clandestinité à l'expiration de leur visa. Aussi, le fait de ne pas savoir parler la langue coréenne rend encore plus difficile l'insertion dans la vie quotidienne et accentue le traitement discriminatoire à leur égard dans le marché du travail. En s'appuyant sur des enquêtes ethnographiques menées - entre 2014 et 2017 - au sein des travailleurs coréens d'Asie centrale en Corée du Sud, la présente recherche s'attache à rendre compte des mécanismes à travers lesquels cette catégorie diasporique, communément appelée « Koryŏ saram », s'approprie les diverses contraintes inhérentes à son statut juridique de « compatriotes (coréens) de nationalité étrangère » afin d'assurer l'intégration au quotidien dans la société sud-coréenne.

Acteurs de la mobilité ASE-Japon : comparaison entre les situations Vietnam-Japon et Indonésie-Japon

11h45-12h30

Frédéric Roustan (ATER, Aix-Marseille université/IrAsia)

Au-delà de l'application de la politique migratoire et des cadres juridiques japonais qui contraignent la venue de migrants au Japon, nous voudrions examiner les mobilités sous un angle plus bilatéral en prenant en compte les acteurs institutionnels et autres intermédiaires dans la mise en place la migration dès le pays de départ. Nous organiserons notre présentation dans une perspective comparatiste entre deux pays d'Asie du Sud-Est (Indonésie, Vietnam).

Contact :

ASIES kim.hui-yeon@inalco.fr

CEJ isabelle.konuma@inalco.fr

